

Arrêté N° MA-ART-2023-106

OBJET : Arrêté de circulation, Rue Cepari, Rue du 12 juin 1944, Rue Traversière, Rue de la Poste, Place de l'Eglise, Rue de Villers, Aunay-sur-Odon, commune déléguée de Les Monts d'Aunay

Le Maire de Les Monts d'Aunay,

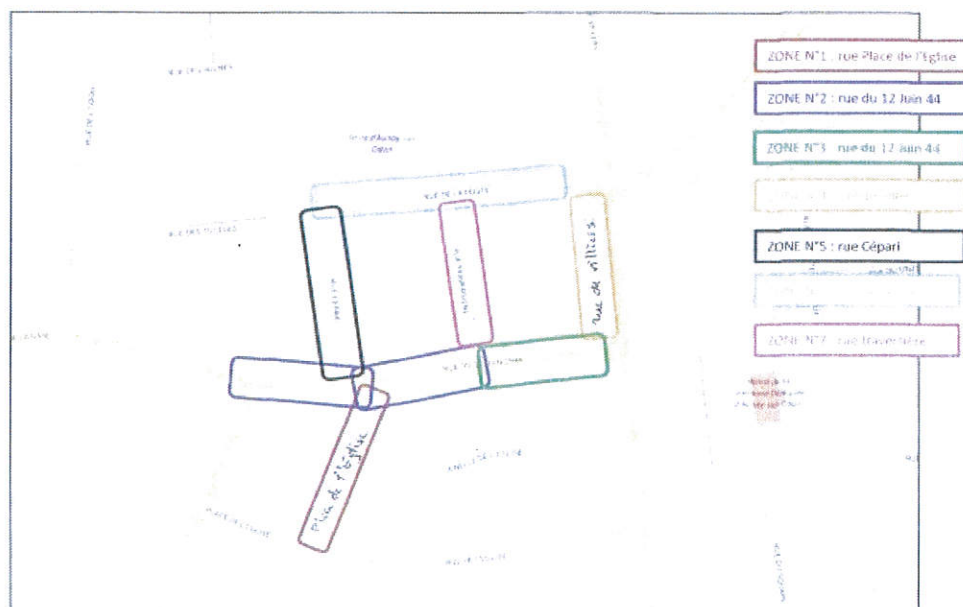
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2212-1 et 2, L2213-1 à 3
Vu les articles L.2121-1 et 2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ,
Vu l'article R.644-2 du Code Pénal .Vu le Code de la Route .

Considérant la demande d'arrêté présentée par l'entreprise **ROSALIE**, domiciliée à Saint-Marcouf, pour les réfections définitives en enrobé, Rue Cepari, Rue du 12 Juin 1944, Rue Traversière, Rue de la Poste, Place de l'Eglise, Rue de Villers, Aunay-sur-Odon, commune déléguée de Les Monts d'Aunay, du lundi 15 mai jusqu'au vendredi 2 juin 2023 ;

ARRÊTE

Article 1 : Pendant toute la durée des travaux, l'entreprise **ROSALIE** est autorisée à empiéter sur la chaussée.

- **Rue Cepari :** barrée et interdiction de stationner
- **Rue du 12 Juin 44 :** barrée et interdiction de stationner
- **Rue Traversière :** barrée et interdiction de stationner
- **Rue de la Poste :** barrée et interdiction de stationner
- **Place de l'Eglise :** barrée et interdiction de stationner
- **Rue de Villers :** Trottoirs - interdiction de stationner



Article 2 : L'entreprise **ROSALIE** est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire et de la sécurisation du site.

Article 3 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à

- Monsieur le Chef de brigade de gendarmerie de Les Monts d'Aunay,
- Monsieur de Directeur de l'ARD
- Monsieur VAL -Kéolis (BUS VERTS
- Le Responsable des Services Techniques,
- La Directrice Générale des Services,
- Le service de valorisation, collecte et recyclables,
- Le service voirie de Pré-Bocage,
- Le Responsable des Voyages de l'Odon,
- Le Chef du centre de secours de Les Monts d'Aunay,
- L'entreprise ROSALIE

Pour extrait certifié conforme
le Maire, Mme Christine SALMON

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Christine Salmon', written over the official seal of the Municipality of Les Monts d'Aunay. The seal is circular and contains the text 'MAIRIE DE LES MONTS D'AUNAY' and '(1414000)' around a central emblem.